

Règlement

72^{ème} Grand Prix d'Albi PLATEAUX DE DEMONSTRATION

& VD

EXPO

Article 1 : Organisation

Le Comité de Gestion du Circuit d'Albi (CGCA) organise le 72^{ème} Grand Prix d'Albi du 05 au 07 septembre 2014. Cette manifestation de sport automobile est organisée sur circuit asphalte. Elle regroupe plusieurs plateaux sportifs ou de démonstration. Les voitures de type RENAULT SPORTIVES, les MEP et les D.B RACER sont invitées à participer au 72^{ème} Grand Prix d'Albi en démonstration.

Le plateau de démonstration RENAULT SPORTIVES est ouvert aux véhicules de type MARCADIER, MATRA DJET, ALPINE A110, R8GORDINI, R5, ou équivalent (sur sélection par le CGCA) jusqu'aux années 1990 inclus. Un plateau de R5 GT Turbo et un plateau de R8 Gordini seront spécifiquement créés, sous réserve du nombre d'inscrits (sur sélection parmi les Renault Sportives).

En parallèle du 72^{ème} Grand Prix d'Albi, une exposition gratuite de voitures anciennes, remarquables et de prestige sera organisée et accueillera tous véhicules correspondant aux critères énoncés précédemment. Ces véhicules seront classés par époque, marque ou modèle en fonction du nombre d'inscrits.

Article 2: Inscription

L'inscription préalable est obligatoire et se compose :

Pour les plateaux de démonstration :

- de la fiche d'inscription complétée et signée,
- du règlement des frais d'inscription, chèque à l'ordre du Circuit d'Albi (uniquement pour l'inscription au plateau de démonstration),
- une photocopie du permis de conduire pour le pilote (uniquement pour l'inscription au plateau de démonstration).

Pour l'expo:

- de la fiche d'inscription complétée et signée

Le tout devra être envoyé par mail à yohann-homs@circuit-albi.com ou par courrier à l'adresse suivante :

72^{ème} Grand Prix d'Albi

Plateau de démonstration ou Expo (selon inscription)

Circuit d'Albi

81990 Le Séquestre

Article 3 : Clôture des inscriptions

Les inscriptions seront clôturées le 25 août 2014. Au delà de cette date, l'organisation pourra refuser une inscription.

Article 4 : Confirmation d'inscription

Une fois l'inscription sur un plateau enregistrée par l'organisation, les participants recevront par courrier ou par mail une confirmation d'engagement. Ce document devra être présenté lors des formalités administratives au secrétariat sportif (Module Sportif) à votre arrivée au Circuit d'Albi.

Les véhicules éventuellement non retenus pour les plateaux recevront un document précisant qu'ils sont invités au 72^{ème} Grand Prix dans le cadre de l'exposition (pas de roulage sur piste).

Les inscriptions à l'exposition seront automatiquement validées sauf avis contraire. Les participants recevront par courrier ou par mail un document d'information pour faciliter leur arrivée et leur séjour sur le Circuit d'Albi.

Article 5 : Assurance

Conformément à l'article L331-9 du Code du sport, le CGCA a souscrit une assurance couvrant les responsabilités civiles de l'organisateur, de ses préposés salariés ou bénévoles et des pratiquants du sport automobile. Ces garanties couvrent également les arbitres et juges dans l'exercice de leurs activités ainsi que le personnel de service d'ordre ou de sécurité mobilisé sur la manifestation.

Le CGCA tient à informer les pilotes inscrits aux plateaux de démonstration de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels le sport automobile peut les exposer.

Une licence FFSA ou un certificat médical de moins d'an an mentionnant l'absence de contre indication à la pratique du sport automobile sera exigé.

Article 6 : Ouverture aux participants

Le Circuit d'Albi ouvrira ses portes aux participants du 72^{ème} Grand Prix d'Albi à partir du Jeudi 04 septembre 2014 à 08h00 (fermeture de l'accueil à 19h00, réouverture le lendemain à 08h00).

Article 7 : Paddock et accès piste (Plateaux démonstration)

Un emplacement sur le paddock sera réservé aux Plateaux de démonstration par le placier le jour de la manifestation. L'accès à la pré-grille devra se faire au minimum 15 minutes avant le départ de chaque roulage (horaires communiqués ultérieurement).

Les déplacements dans le paddock et en sortie de pré-grille doivent se faire à allure lente. Le dernier tour de roulage (après le passage sous le damier) est un tour de décélération, la vitesse doit significativement être réduite pour ensuite retourner dans les paddocks.

La connaissance et le respect des drapeaux pouvant être agités par les commissaires de piste est impérative (voir en annexe du règlement).

Article 8 : Pilote (Plateaux démonstration)

Le port du casque et d'une combinaison est obligatoire. Les harnais/ceintures devront être en état de fonctionnement et bouclés pour la durée des roulage. Le Responsable de Pré-grille pourra à tout moment interdire l'accès d'un véhicule à la piste en cas de risque pour la sécurité sur la piste.

Article 9 : Dommages aux véhicules en piste (Plateaux démonstration)

Le CGCA ne peut être tenu responsable des dégâts occasionnés sur une voiture lors d'une intervention de l'organisation sur la piste ou d'un accident.

Article 10 : Droit à l'image

Les participants du 72ème Grand Prix d'Albi accordent la permission irrévocable au CGCA d'utiliser les images issues de cette manifestation à des fins de communication et de promotion.

Article 11: Contenu de l'inscription

L'inscription au 72^{ème} Grand Prix d'Albi sur un Plateau de démonstration permet d'accéder à une série de roulage sur la piste du Circuit d'Albi (trois séances minimum de 20 minutes). Ces séances seront réparties entre le 5 et le 7 septembre 2013. Les pilotes et leurs accompagnants peuvent aussi participer à la parade en centre ville d'Albi (sur engagement) et à la dégustation de vin de Gaillac (sur réservation).

L'inscription à l'Expo du 72^{ème} Grand Prix d'Albi donne droit à un emplacement pour un véhicule sur l'aire d'exposition, à proximité des buttes spectateurs et dans l'enceinte du Circuit d'Albi.

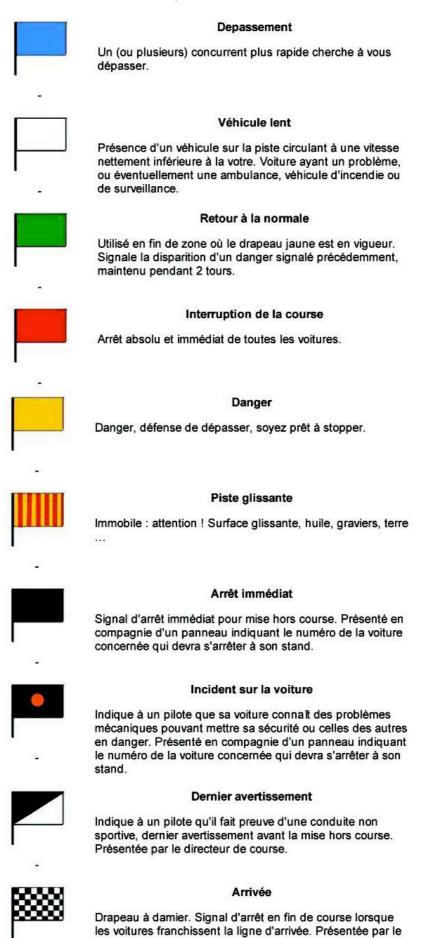
L'entrée au 72^{ème} Grand Prix sera gratuite pour tous et obligatoirement sur invitation. Toute personne inscrite au 72^{ème} Grand Prix d'Albi en Plateau de démonstration ou en Expo bénéficie d'un pack de 5 invitations. Le nombre d'invitation peut-être porté à plus sur simple demande. L'invitation sera nécessaire pour accéder au 72^{ème} Grand Prix d'Albi.

Article 12: Tarifs d'inscription

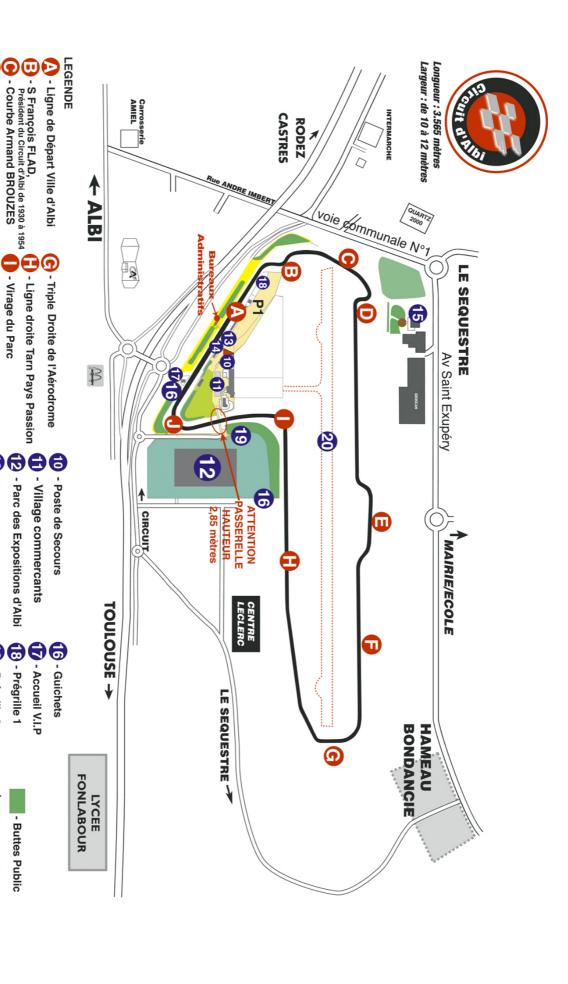
Les frais d'inscription d'un véhicule sur un Plateau Démonstration s'élèvent à 75€. Dans le cas d'une inscription de deux véhicules sur deux plateaux différents et pour un même pilote, les frais sont portés à 100€.

L'inscription à l'exposition est gratuite.

ANNEXE DU REGLEMENT : Les Drapeaux



directeur de course.



🗃 - Chicane du Séquestre 📅 - Ligne droite du Rajol

- Chicane du Club House

Virage du Karting

13 - Secrétariat

14 - Centre Média 15 - Club House

- Prégrille 2- Piste d'Aviation

- Restauration rapide
- Parking Public



Inscription 72ème Grand Prix d'Albi EXPO

5 au 7 septembre 2014

Cette fiche d'inscription permet de participer à l'Expo du 72ème Grand Prix d'Albi. Elle n'est valable que pour une voiture. La fiche d'inscription doit être lisiblement et entièrement complétée. Chaque information nous est nécessaire.

Clôture des inscriptions le 25 août 2014.

Olotare des moonptions le 20 dout 2014.		
CONDUCTEUR		
Nom - Prénom :		
Nationalité :		
Adresse complète :		
N° téléphone ://		
E mail :		
Date et lieu de naissance :		
Invitations supplémentaires :		
VEHICULE		
Cylindrée : Ma	arque :	
Modèle :		
CLUB (si existant)		
Nom :		
Adresse complète :		
N° téléphone ://	et/ou//	
E mail :		
Site internet :		
PARTICIPERA AU GALA DU 72 ^{ème} GRAND PRIX D'ALBI (joindre règlement) : OUI NON		
PARTICIPERA AU GALA DU 72º GRAND PRIX	OUI NON	
PARTICIPERA A LA PARADE DANS ALBI :	OUI NON	
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations ci-dessus, et désire participer au 72ème		
Grand Prix d'Albi. J'atteste avoir lu et accepter dans sa totalité le règlement.		
Fait à:	Signature :	
Le /		



Inscription 72ème Grand Prix d'Albi PLATEAUX DEMONSTRATION 5 au 7 septembre 2014

Entourez:

MEP D.B Racer RENAULT SPORTIVES

Numéro souhaité ou pré-existant:

Numéro affecté:

Cadre réservé organisateur

Cette fiche d'inscription permet de participer au 72ème Grand Prix d'Albi dans un Plateau de démonstration. Elle n'est valable que pour une voiture. Elle doit être impérativement retournée accompagnée du chèque règlement d'un montant de **75€uros**, correspondant à l'engagement pilote, à l'ordre du Circuit d'Albi. Dans le cas de l'inscription d'un pilote sur deux plateau, le chèque de règlement doit être de 100€uros et accompagné de deux fiches d'inscriptions.

Clôture des inscriptions le 25 août 2014. Aucun engagement ne sera pris en compte sans règlement		
CONDUCTEUR		
Nom - Prénom :		
Nationalité:		
Adresse complète :		
N° téléphone :// Groupe sanguin :		
E mail :		
Date et lieu de naissance :		
Licence Pilote N° :** si licencié seulement.	Type :* Code ASA :*	
N° permis de conduire :	Lieu d'obtention :	
Invitations supplémentaires :		
VEHICULE		
Cylindrée : Ma	arque :	
Modèle :	Année de construction :	
PARTICIPERA AU GALA DU 72ème GRAND PRIX D'ALBI (joindre règlement) : OUI NON		
PARTICIPERA A LA VISITE DE LA CAVE :	OUI NON	
PARTICIPERA A LA PARADE DANS ALBI:	OUI NON	
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations ci-dessus, et désire participer au 72ème Grand Prix d'Albi. J'atteste avoir lu et accept <u>er dans sa totalité le règlement.</u>		
Fait à :	Signature :	
Le/		
ESPECE / CHEQUE : numéro :		
Banque : Cadre réservé organisateur		